

Accompagnement d'une commune pour la mise en place de jardins partagés au naturel

RETOUR D'EXPERIENCE



Contexte

Dans le cadre d'un agenda 21 communal, la ville de La Souterraine a souhaité créer un éco-quartier en y intégrant des jardins familiaux.

Le CPIE des Pays Creusois s'est associé à la démarche en réalisant :

- un **accompagnement méthodologique et technique** de la commune : création de jardins partagés, mise en place d'un cadre de travail avec les jardiniers, défi paysager
- une **action de sensibilisation** à destination des habitants et des jardiniers
- la **mise en place d'une association** de jardiniers



Mise en place des travaux

Un **tuilage s'est opéré entre les services techniques de la Souterraine et une entreprise d'insertion** afin de réaliser les travaux suivants : terrassement, cabanons, coulage de dalles de béton (pour installer les cabanons), construction de toilettes sèches, bacs surélevés pour permettre l'accès aux personnes avec un handicap léger, délimitation des parcelles par des petits arbres fruitiers (framboisiers,... etc.)

Un **règlement intérieur** des jardiniers a ensuite été élaboré avec la participation du CPIE.

Le souhait de la mairie était d'initier ce projet pour **déléguer par la suite la gestion des jardins partagés aux jardiniers eux-mêmes.**

Pour renforcer la mobilisation des jardiniers, une association a été créée 6 mois après la livraison des jardins. Chaque parcelle est louée 40€/an par les jardiniers.



Stéphane Vassel

Codirecteur du CPIE des Pays Creusois

✉ svassel@cpiepayscreusois.com

☎ 05 55 61 95 87

A retenir...

- ✓ Le CPIE a impulsé l'**animation d'ateliers spécifiques** sur le jardinage au naturel
- ✓ permet une **valorisation de l'espace** et crée un **lieu de vie** pour les habitants du quartier.